67e Année. — N° 29

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Emit. 12.00 22.00 40.00
France,Belg. 18.00 34.00 60.00
Union post. 16.00 31.00 60.00

PUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 84; Inter. 1102. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 87

67e Année. — N° 29

DIMANCHE
29
JANVIER 1922

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

CHRONIQUE

Grand-Père et Petit-Fils

— Ma foi, excusez-moi, monsieur l'employé ; c'est tout ce que je sais signer de mon nom dit le père François, jetant la plume à côté de l'écritoire, sur la tablette du guichet la voix mouillée et prise à la gorge.

Il n'acheva pas et essuya du revers de sa main ses joues ruisselantes de larmes.

Le bonhomme était venu à la mairie déclarer le décès de son petit-fils, un bambin de six ans, qui avait succombé à une méningite ; et c'était horrible de considérer sa douleur.

— Croyez qu'on le regrette bien votre petit André, pleurait une femme qui l'accompagnait. Quels yeux de velours il avait, le chérubin ! L'écossais lui seyait comme à personne... Et doux et bon, avec cela, fallait voir ! C'est une calamité de voir partir de de telles créatures, quand il en reste tant de mauvaises.

Un mendiant inscrit au bureau de bienfaisance et attendant son tour appuya :

— Les sous qu'il recevait pour s'acheter des gâteaux, il me les glissait dans ma sébile et je mangeais du pain ces jours-là.

— Il étudiait trop ! gronda un paysan.

— C'est la vérité, sanglota l'aïeul ; c'est bien ce qui l'a tué... Et quand je pense que c'est pour moi !...

On sentit que le père François avait besoin de s'épancher. Avec une douce piété on s'approcha de lui.

— D'abord, commença le vieux, il était comme les gamins de son âge, un démon d'enfer, n'ayant d'imagination que jouer à grimper aux arbres dénicher les nids, à se rouler dans la poussière, à lancer des pierres et à se battre... Bref, il nous rentrait toujours en loques, malgré la grand-mère qui usait le restant de ses yeux à le rapiécer.

— Faut qu'il aille à l'école, dit sa mère — quand il eut atteint ses cinq ans.

Ah! bien oui! il regimba de belle sorte. En passant sur la place où était la classe, il aperçut ses petits camarades assis en lignes devant leurs pupitres, penchés sur leurs cahiers, muets, gourmandés par le maître s'ils levaient la tête, chuchotaient ou risquaient un sourire... Il les tenait pour des prisonniers cent fois plus à plaindre que les Sauriens que nous enfermions au moins dans de belles cages de papier blanc ; tandis que la salle d'étude était sombre, sale et toute barbouillée de tâches d'encre, toute grasse de crasse le long des murs.

Non, non, voyez-vous, cet enfant-là était fait pour la liberté et la joie au soleil en compagnie des fleurs et des oiseaux.

Il dut plier cependant ; mais on faisait souvent l'école buissonnière, et j'étais son complice. Il me prenait si gentiment : « Grand'père, j'ai bien mal à la tête... les lettres, ça me pique le cerveau comme des clous... viens-nous en au moulin! »

On s'évadait du chemin du magister, et l'on courait au moulin, si riant parmi les roseaux et les peupliers argentés au milieu du monde grouillant des canards qui peuplaient la rivière. On soulevait des pierres barbues sous lesquelles se logeaient de grosses écrevisses ; on pêchait des savetiers et des ablettes, on se mouillait jusqu'aux genoux ; mais on déjeûnait chez le meunier aux flambées claires d'un feu de sarment. Ah! les gaies cascades!...

L'instituteur se plaignait. Ce fut, dans la famille, des algarades à n'en plus finir.

La mère, le père, la grand'mère s'allièrent contre nous.

Ma femme qui n'avait pas sa langue dans sa poche, sous son moucheir et sa tabatière, me prenait rudement à partie : une après-midi elle me tança plus rudement encore que d'habitude.

— C'est-y parce que tu es un vieil aliboron, ne sachant écrire, compter, ni lire que tu dois faire un âneon du petit?

Le mioche ne souffla mot, mais regarda sa grand'mère, puis moi qui était tout penaud, me grattant l'oreille, — confus doublement par la raison qu'André ne se doutait pas de mon ignorance. Je l'avais abusé. A diverses reprises, il m'avait demandé une indication au fronton d'une boutique et je lui avais répondu, connaissant par cœur le nom et la profession de chacun à cinq lieues à la ronde. Je lui avais lu également des affiches inventant n'importe quel boniment, prétextant mes lunettes oubliées lorsque mon imagination était à bout d'expédients. Toutes mes ruses étaient dévoilées ; j'étais rouge comme plusieur coqs.

André ne dit rien que ceci :—

— Dorénavant, bonne mamant, j'irai à l'école.

Et se tournant vers moi :

— Seulement, toi, grand'papa, charge-toi de me réveiller le matin.

Il tint sa parole.

Depuis, toujours avant les autres à son pupitre, il y demeurait le dernier. Il était mécontent qu'il y eût tant de jeudis dans le calendrier.

— Est-ce que ce sera tous les ans comme ça? questionnait-il avec un dépit charmant.

Dès la petite pointe de l'aube, il tracassait sa mère afin qu'elle l'habillât.

— Il n'est pas l'heure, objectait celle-ci bouffie de sommeil.

— Mais si! insistait le petit homme dressé sur son séant, enjambant la bordure du bois de son lit *mais si!* grand'père est levé.

On entendait, en effet, grand'père qui trottait de droite et de gauche, de haut en bas, à la cour, au grenier, à l'étable, tirant de l'eau, jetant la graine aux poules, claquant la muraille à coups de volets, comme s'il eût conspiré le réveil du village entier.

Et il le complotait en réalité, je vous en réponds !

Gourmandé de son vacarme grand'père s'offrait à vêtir le bambin, à lui enfiler ses culottes et sa blouse. On avalait la soupe et l'on partait, lui, tout fier de sa gibecière aux livres suspendue à l'épaule — il n'aurait pas souffert que je la portasse — moi, le panier lourd de tartines de pain bis au bras.

L'instituteur, sur le pas de sa porte, à humer le frais du matin, guettait son studieux élève, dont l'empressement, l'application l'avaient touché ; et il commençait pour lui la classe avant l'heure réglementaire.

Un soir, André me parut d'une animation extraordinaire ; les yeux brillants, il me serrait les mains, me les caressait avec tendresse. Lorsque nous fûmes hors de la cohue de ses condisciples, il sauta à mon cou et transporté s'écria :

— Grand'père! grand'père! je sais lire ! je sais écrire ! je sais compter !

— Bien, bien! répliquai-je ; tu n'hésiteras pas des oreilles de ton vieil aliboron d'aïeul.

— Non, non, riposta-t-il aussitôt parce que maintenant je vais t'apprendre.

C'était pour m'enseigner qu'il avait été si assidu à l'école! Pauvre mignon! je pleurai de joie en le couvrant de baisers comme aujourd'hui je pleure de peine !

A partir de ce moment, il me donna des leçons quotidiennes et, sans relâche, sans se lasser, avec une douceur et une patience d'ange, ne se rebutant jamais de ma tête dure, des « b » et des « p » que je confondais, de mes bâtons biscornus et du reste, le tout avec mille précautions ; car nous opérions en cachette. Nous voulions surprendre notre monde. A la Sainte-Adelaïde qui tombe, comme vous le savez, le 16 décembre, il était convenu qu'on marierait sa sœur Antoinette; nous travaillions avec ardeur en vue d'un coup de théâtre.

C'est lui qui avait manigancé ça.

— Au moment de signer l'acte, quand ils diront : « Père François, venez apposer votre croix ici », tu les étonneras joliment en mettant ton nom tout entier.

Un sanglot plus violent que les autres secoua l'infortuné vieillard, et ce fut en hoquetant qu'il termina.

— La mort est arrivée quand je n'étais capable encore que de tracer un tronçon de ma signature, regardez !

Et il montrait le registre de l'état-civil où il n'avait pu inscrire que :

« Marcel Franço... »

— C'est là ce qui le préoccupait, le chéri, quand il est tombé malade... et la dernière parole qu'il a prononcée a été :

— Grand'père ! ça m'ennuie de mourir avant de t'en avoir appris davantage; mais pour signer ton nom, tu n'as plus que deux lettres à savoir former, un « i » et un « s ».

Adolphe ROSAY.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 28 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'État se sont réunis, ce matin, au ministère des Affaires étrangères, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Ils ont examiné les affaires courantes.

LE COUT DE LA VIE

M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a analysé devant le Conseil, le projet de décret qu'il a préparé pour la constatation comparative des prix à la production et chez le détaillant. Il a été autorisé à soumettre ce décret à la signature du président de la République.

Une invention sensationnelle ?

Budapest, 28 janvier. — Le journal « Szosa » donne des détails sur une invention d'un jeune ingénieur hongrois, invention qui fait sensation dans les milieux techniques.

Son appareil, nommé le « Telehor », résout le problème de la visibilité à grande distance et rend possible de voir immédiatement et de photographier les objets les plus lointains.

LA POLITIQUE

Une requête

Aujourd'hui, les pères dont les fils sont morts pour la patrie, présenteront, à la préfecture de Lille une requête au maréchal Foch. Cette requête se résume dans les deux vœux suivants :

D'abord, que le gouvernement prenne toutes les mesures nécessaires afin que soit résolue la question capitale de ce temps pour la France, la dépopulation, pour l'honneur et le salut de la Patrie, pour éviter au Nord, à nos familles, à nos enfants, les fléaux d'une nouvelle invasion.

Ensuite que le vote familial donne à chaque père autant de voix qu'il élève d'enfants à son foyer.

Le vainqueur de la grande guerre est bien qualifié pour recevoir ces vœux et pour les transmettre aux pouvoirs publics.

Et les anciens combattants, ceux qui ont risqué leur vie pour sauvegarder l'intégrité du sol natal, sont les meilleurs des interprètes qui soient pour plaider devant l'illustre soldat, la cause si urgente et si belle des familles nombreuses.

Les familles nombreuses, le maréchal Foch les a vues à l'œuvre sur le front, alors qu'elles suppléaient par leur présence à l'insuffisance trop notoire de la natalité générale. Il a pu constater leur sacrifice en dénombrant les victimes du champ de bataille.

La délégation des chefs de famille du Nord dont les fils sont tombés au champ d'honneur représente 7.751 familles qui ont envoyé aux armées 30.000 combattants! Sur ces 30.000 combattants, combien de héros dont les noms sont inscrits au livre d'or de la France!

Les victimes de l'immense hécatombe sont aussi les victimes, il faut avoir le courage de le dire, de l'égoïsme et de la lâcheté de ceux qui, avant 1914, ont déserté le devoir familial. Elles nous crient aujourd'hui de ne pas rendre inutile leur sacrifice en laissant notre race diminuer et s'éteindre. Elles nous demandent de promouvoir dans tout le pays un vaste et irrésistible mouvement en faveur de la repopulation de notre pays. Elles nous supplient d'user de notre influence, personnelle et collective, pour faire passer dans les mœurs et dans les lois les mesures propres à développer, à multiplier, à exalter la famille.

Parmi ces mesures, il n'en est certes pas de plus efficace que le vote familial qui, faisant disparaître une injustice flagrante, donnerait son véritable sens politique à la famille et lui procurerait l'influence dont elle doit disposer en toute justice.

Comme nous lisons dans la requête qui sera remise aujourd'hui, au maréchal Foch :

Les chefs de ces familles qui perpétuent la race ne peuvent plus être confondus avec ceux qui la détruisent en refusant d'avoir des enfants. Les chefs de Familles nombreuses doivent avoir dans la Cité, la Région, la Nation, une importance sociale et politique égale au nombre de citoyens, de combattants, de travailleurs, de fiancées, de jeunes mères qu'ils apportent à la Patrie en lui donnant de nombreux enfants.

Le vote familial serait une mesure de stricte équité qui préluderait au rétablissement de la famille dans l'intégralité de ses droits et ferait plus pour combattre la dépopulation que les mille petits remèdes proposés jusqu'ici.

Le vote familial marquerait le retour de la France à une compréhension plus juste de cette loi naturelle et primordiale : la constitution familiale de l'humanité et de la Patrie, la terre des pères.

Oui, les pères des combattants ont raison de demander au grand vainqueur de la guerre de prendre leur parti pour le vote familial, car, celui qui fut le témoin de l'héroïsme du soldat français sait mieux que personne que les sacrifices de tant d'existences « ont été faits pour l'avenir, pour que la France vive, et vive en sécurité ».

Maurice Auber.

A ROME

Le collège des cardinaux reçoit les membres du corps diplomatique

Rome. 28 janvier. — Le corps diplomatique a été reçu ce matin, en audience solennelle, par le collège des cardinaux. L'ambassadeur d'Espagne, doyen, a exprimé les condoléances du corps diplomatique, pour la perte subite par l'Eglise, par la mort imprévue de Sa Sainteté.

Le cardinal Vannutelli, doyen du Sacré-Collège, a dit que le réconfort moral que

LE CARDINAL VANNUTELLI

procurent les condoléances présentées, aidera les cardinaux à donner au Pontife défunt, un successeur qui soit le bienfaiteur de l'humanité, l'apôtre de la charité et le pontife de la paix.

Le Conclave s'ouvrira le 2 février

Rome, 28 janvier. — L' « Osservatore Romano » annonce que c'est dans la soirée du 2 février que les cardinaux entreront en conclave.

L'arrivée des cardinaux

Rome, 28 janvier. — Les cardinaux archevêques de Vienne, de Munich, de Breslau, de Cologne, de Palerme, de Catane, de Saragosse et de Burgos sont arrivés aujourd'hui.

Le cardinal Mercier aurait la grippe

Paris, 28 janvier. — La population de Milan a fait une réception enthousiaste au cardinal Mercier, à son passage dans la ville. Le vénérable prélat, très fatigué, a dû s'aliter et interrompre son voyage. On le dit malade de la grippe.

Avant le Conclave

Rome, 28 janvier. — Le 2 février, dans la chapelle Pauline, le cardinal Vannutelli chantera la messe solennelle de l'Esprit Saint. Après la messe aura lieu l'oraison « Pro éligenco sommo Pontifice ».

Le même jour, à 3 h. 30, les trente cardinaux se réuniront de nouveau dans la chapelle Pauline et de là, précédés de la croix, au chant du « Veni Creator », ils se rendront au conclave.

Les « cellules » des cardinaux seront prêtes le 31 janvier

Rome, 28 janvier. — Les préparatifs du conclave se poursuivent activement.

Les appartements destinés aux cardinaux et aux conclavistes comprennent une chambre (dite cellule) pour le cardinal, une pour le conclaviste, c'est-à-dire le secrétaire du cardinal, et une troisième pour le domestique. La porte de la chambre de chaque cardinal porte une inscription en noir : « Cellule numéro X ».

L'emplacement du conclave est vaste : il comprend la cour de Saint-Damase et les appartements situés sur cette cour.

Dans les « loggias », les appartements des cardinaux sont distribués selon les numéros de 1 à 15. Dans le Musée lapidaire, les appartements portant les numéros de 16 à 24 s'ouvrent sur l'escalier de mosaïque, ceux numérotés de 25 à 42 sur l'escalier de la secrétairerie d'Etat et ceux de 43 à 46 sur l'escalier ducal. De la cour Saint-Damase on entre dans les appartements de 47 à 50. Les appartements de 51 à 58 s'ouvrent sur l'escalier papal et le 59 et le 60 sur l'escalier en colimaçon.

Les prélats de la secrétairerie d'Etat, les autres prélats de la cour pontificale et les cardinaux pourront manger dans leur chambre, ou en commun, dans le réfectoire aménagé dans le salon « Buon goberno ».

Les chambres des cardinaux sont éclairées à l'électricité et meublées, modestement. Il s'y trouve un lit, une table de nuit, trois chaises, une petite table et un prie-Dieu.

Les appartements seront prêts le 31 janvier.

Un service funèbre à Saint-Louis des Français à Rome

Rome, 28 janvier. — Ce matin, à l'église Saint-Louis des Français, a été célébré un service funèbre à la mémoire de Benoit XV, en présence des membres de la colonie française, des représentants du corps diplomatique et d'une nombreuse assistance.

Un service funèbre à Notre-Dame de Paris

Paris, 28 janvier. — Un service solennel a été célébré ce matin, à Notre-Dame, pour le repos de l'âme du Pape. Un piquet de la Garde républicaine assurait le service d'ordre.

On remarquait dans l'assistance les représentants du président de la République et du président du Conseil; MM. Dior et Colrat, les maréchaux Pétain et Lyautey; les représentants des ministres et des maréchaux Foch et Fayolle; du grand chancelier de la Légion d'honneur et du gouverneur de Paris, les généraux Gouraud et Maistre, etc., des députés et des sénateurs.

Mme Millerand assistait à la cérémonie.

Dans le chœur, les stalles étaient prises par les curés du diocèse, les chanoines du chapitre métropolitain et les prélats actuellement à Paris. Parmi ces derniers, citons : Mgr Baudrillart, Mgr Valeri, auditeur de la nonciature, Mgr Evreinon, secrétaire particulier du nonce apostolique, Mgr Ceretti.

Ce dernier a présidé l'office et donné l'absoute.

Mgr Roland-Gosselin, auxiliaire du cardinal archevêque de Paris, a dit la messe.

A l'issue du service, le nonce apostolique, accompagné des hauts dignitaires ecclésiastiques, vint se placer au bas du chœur pour recevoir les condoléances de l'assistance.

Le Congrès des Maires de France à Paris

Sur la tombe du soldat inconnu

Paris, 28 janvier. — Les maires qui assistent actuellement au Congrès des maires de France, qui se tient à Paris, se sont rendus ce matin à l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile pour déposer des fleurs sur la tombe du soldat inconnu.

Sur la pierre tombale, les jeunes Alsaciennes ont déposé une couronne de fleurs naturelles barrée d'un ruban tricolore. Des palmes et des gerbes de fleurs ont été également déposées, puis M. Gilly, maire de la Verguillère (Isère), président de l'Association des maires de France, au nom de tous ses collègues, a su célébrer, en termes émus, l'héroïque sacrifice de tous ceux qui sont morts pour la France et pour la paix du monde entier.

La cérémonie a été close par un défilé de tous les maires qui, tête nue, se sont recueillis quelques instants devant la tombe.

Une réception à l'Hôtel de Ville

Les membres du Congrès, auxquels s'étaient joints leurs collègues d'Alsace et de Lorraine et des pays alliés, ont été reçus à onze heures et demie, à l'Hôtel de Ville. C'est dans le salon des Arcades que la bienvenue leur a été souhaité par M. César Caire, président du Conseil municipal, et M. Autrand, préfet de la Seine.

LES RÉPARATIONS

Les propositions allemandes ne sont pas encore parvenues à Paris

Paris, 28 janvier. — A la Commission des réparations, on déclare n'avoir pas reçu encore les propositions allemandes relatives au paiment à effectuer en 1922 et aux garanties exigées pour l'assainissement financier du Reich, en conformité de la décision de la Conférence de Cannes.

Ces propositions, envoyées par courrier spécial, ne sont pas attendues à Paris avant dimanche après-midi.

Un prétendu incident franco-américain

Paris, 28 janvier. — Le ministre des Affaires étrangères n'a reçu aucune communication concernant un incident rapporté par le « Morning Post », d'après lequel le président Harding n'aurait pas voulu recevoir M. Jusserand, ambassadeur de France.

M. Poincaré a télégraphié à M. Jusserand pour le prier de lui faire connaître ce qui s'est réellement passé, la nouvelle ainsi présentée paraissant invraisemblable.

LE PROJET D'AMNISTIE

Paris, 28 janvier. — Le gouvernement déposera prochainement, sur le bureau de la Chambre, un projet d'amnistie qui avait été élaboré par le Cabinet précédent.

LES DEPENSES POUR LES ARMEMENTS

En Angleterre: 10.612.175.600 francs
En France: 4.552.963.749 francs

Paris, 28 janvier. — Le « Matin » faisant un examen comparatif des budgets de guerre de France et d'Angleterre arrive à cette constatation que ce budget, pour la Grande-Bretagne, non compris les Dominions et défalcation faite des dépenses afférentes aux troupes d'occupation de Rhénanie, s'élève pour l'exercice 1921-1922 à la somme de **10.612.175.600 francs** dont 5.365.895.600 fr. pour les dépenses militaires, 4.286.908.000 fr. pour les dépenses navales, et 957.372.000 fr. pour les dépenses aéronautiques.

En ce qui concerne le budget français qui comprend également les dépenses de guerre pour les colonies et protectorats ainsi que les crédits de la gendarmerie et même de la garde municipale, les chiffres correspondants sont les suivants: total 4.552.963.749 fr.; dépenses militaires, 3.709.345.454 fr., y compris les dépenses aéronautiques s'élevant à 254 millions 652.440 fr., dépenses navales 843 millions 618.295 fr.

Ainsi, conclut « Le Matin », la France dépense moins de la moitié de ce que dépense l'Angleterre et la seule armée anglaise, sans l'aviation, coûte plus cher que toute l'armée, toute la marine, toute l'aviation, tout le corps colonial de la France.

Des bandits en auto ont trouvé leurs maîtres

Ayant pillé une banque en Pensylvanie, ils sont obligés d'abandonner leur butin à la police

Pittsburg, 28 janvier. — Cinq bandits sont entrés, ce matin, dans une succursale de la First National Bank, située dans la banlieue de Pittsburg (Pensylvanie). Après avoir tué le caissier, ils ont obligé cinq employés de la banque et une cliente à descendre dans les sous-sols et se sont emparés de 30.000 dollars en espèces et en titres.

Les bandits se sont enfuis en automobile, mais ils ont rencontré une autre voiture montée par la police, qui se rendait en toute hâte vers la banque. Des coups de revolver ont été échangés. Les bandits ayant abandonné leur automobile, se sont dispersés, mais la police les talonnant, ils se sont réfugiés dans une maison d'une des rues principales, d'où ils ont fait feu sur la police, qui a riposté.

Des groupes de badauds assistaient à cette bataille, pendant que d'autres forces de police qui arrivaient, ont récupéré le butin des bandits en s'emparant de leur automobile.

LES ENVOIS DE COLIS AUX SOLDATS D'ORIENT

Paris, 28 janvier. — Un grand nombre de journaux et de paquets adressés aux militaires du corps d'occupation de Constantinople et des armées du Levant, ne peuvent être distribués en raison de l'état défectueux dans lequel ils parviennent à destination.

Les expéditeurs sont invités à confectionner les envois au moyen d'emballages très solides, en ayant bien soin de libeller très lisiblement les adresses à l'encre (Nom du destinataire, régiment ou service, compagnie, escadron ou batterie, etc., numéro du secteur postal).

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LES LETTRES ANONYMES

Les nouvelles méthodes d'investigations policières

Si la suite vérifie l'exactitude des expertises auxquelles vient de se livrer le docteur Locard dans l'affaire des lettres anonymes de Tulle, ce sera le triomphe des méthodes scientifiques sur les moyens périmés de l'ancienne police. Alors que l'instruction judiciaire s'égarait sur de fausses pistes, avec ses procédés ordinaires d'investigations — au nombre desquels nous ne compterons pas l'interventoin des pratiques hasardeuses de l'occultisme — le directeur du laboratoire de Lyon est venu; il n'a pas fait d'interrogatoire; il a repoussé toutes les dénonciations; il n'a demandé qu'à voir les pièces à conviction: les lettres diffamatoires. Il y en avait deux cent quatorze. Il a prié un certain nombre de personnes de lui fournir, sous ses yeux, un spécimen de leur écriture. Et il est parti. Jusqu'ici, tout se passe comme dans les expertises classiques que de retentissantes erreurs ont fait sombrer sous le ridicule.

Mais à partir de ce moment, le graphologue lyonnais s'engage dans une voie nouvelle. Comparer entre elles les formes des lettres des pièces incriminées et les authentiquer lui paraît un enfantillage. De deux choses l'une : ou le faussaire a voulu déguiser son écriture pour n'être pas reconnu, ou il a eu le dessein d'imiter une écriture connue. Dans un cas comme dans l'autre, il y a « forgerie ». La simple confrontation visuelle de l'écriture réelle avec l'écriture imitée, ou avec l'écriture déguisée, offre à l'erreur une marge redoutable.

Comment éviter cette erreur? En recourant à des procédés qui sont rigoureusement mathématiques, M. Locard s'est donc posé cette question : existe-t-il dans l'écriture des caractères que le faussaire ne peut penser à déguiser? Il est arrivé à cette conclusion : il y a dans le graphisme une loi de constance : ce sont les grandeurs proportionnelles; ce sont les rapports des hauteurs aux longueurs dans les lettres, dans les mots. Avec la volonté la plus intelligente et la plus soutenue de représenter les valeurs proportionnelles de l'écriture qu'on imite, on n'y parvient jamais qu'approximativement. Un agrandissement décèle cette approximation. Il en est de même dans l'écriture qu'on déguise. Le graphisme est pour chacun de nous un acte d'identité infaillible; mais il fallait en découvrir la preuve et la démontrer.

« C'est en chiffrant certains éléments mesurables écrit le docteur Locard, que l'on peut voir si, ces chiffres étant identiques ou variant parallèlement, les deux écritures considérées proviennent d'une même cause, c'est-à-dire d'une même main. Sur cette donnée, on a pu construire toute une méthode qui constitue l'analyse graphométrique ».

De cette méthode, d'ailleurs, nous avons parlé déjà.

L'affaire de Tulle va en exposer la valeur devant l'opinion que passionne le mystère de cette épidémie de calomnies anonymes. Le docteur Locard a sa conviction faite : il connaît l'auteur et le nomme. Il reste à savoir si le juge le suivra dans ses déductions savantes — que semble accompagner une certaine pointe de psychologie. Il reste à connaître quel sera ensuite le jugement du tribunal où aboutira ce curieux conflit. On peut escompter — à défaut d'aveux spontanés qui ne se produiront vraisemblablement point — des audiences animées. Si, comme on le suppose, un roman d'amour est à la base de ce scandale, ce ne sera pas pour en diminuer l'intérêt.

Quoi qu'il en soit, ce procès va appeler l'attention sur un objet qui mérite de la retenir. L'affaire de Tulle n'est qu'un épisode assez banal, et qui ne dénote chez les coupables aucun effort d'imagination un peu neuf. Il n'en va pas de même pour tant de crimes dans lesquels les bandits montrent une fertilité d'invention servie par l'emploi des procédés techniques les plus perfectionnés. Désormais, le cabinet du chef de la Sûreté doit se doubler d'un laboratoire. L'idée n'est pas nouvelle : elle remonte à l'année 1882, alors qu'Alphonse Bertillon fondait à la préfecture de police, à Paris, le service d'identité judiciaire. Maintenant Lyon a le sien : le docteur Locard songe à l'outiller de telle façon qu'on puisse toujours, le cas échéant, substituer la preuve par l'indice et les constats techniques au témoignage humain, si faillible qu'il est l'origine de la plupart des erreurs judiciaires.

C'est au milieu des témoignages contradictoires, déformés, tendancieux, mensongers et, jusque dans leur sincérité, suspects, que se débattait le juge d'instruction de Tulle : une innocente était à la veille d'être arrêtée; un infortuné fonctionnaire, accablé sans raison, était devenu fou. Le magistrat a eu recours à la science, auxiliaire de la justice, et comme elle impavide. Il est à souhaiter que les résultats répondent à ces prémices, et que les nouvelles méthodes d'investigations policières marquent enfin une avance sur les progrès incessants du crime. — G. M...

PETITES NOUVELLES

A Paris, un individu lance, depuis quelques jours, un liquide corrosif sur les manteaux et les fourrures des passantes. Mme Labouryas, 20 ans, demeurant 20, rue Labruyère, a été brûlée aux jambes.

Le nommé Lherminier, qui a été arrêté à Lalande, banlieue de Toulouse, après avoir tenté de tuer, à coups de revolver, son propriétaire, M. Bernard Maraygues, est soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de la fille Loubet, étranglée il y a deux ans, rue Denfert-Rochereau, et de Mme Vve Delrieu, étranglée, rue des Filatiers, dans des circonstances analogues.

A Washington, le Congrès agricole national a approuvé le plan d'une voie d'eau entre les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

Une dépêche de Varsovie annonce que le délégué du gouvernement polonais a envoyé au président de la Société des Nations, au nom de son gouvernement, une protestation contre l'inexécution de la convention et de la résolution de la Société des Nations concernant Dantzig.

Trois des bandits qui ont dévalisé une banque de Pittsbrug, ont été capturés par la police. L'un d'entre eux est une femme. Quant aux deux autres complices, ils ont disparu. Le butin qui a été retrouvé, se montait à près de 100.000 dollars.

L'express allant de Glasgow à Londres, passait près d'un train allant de Londres à Birmingham, lorsque l'un des trains a été heurté par un projectile de nature inconnue qui a rebondi contre l'autre train. Il n'y a pas eu de déraillement. Mais un voyageur a été tué et plusieurs autres blessés.

On annonce que le bruit court à Berlin que le docteur Rathenau serait nommé ministre des affaires étrangères.

Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a voté la loi interdisant le lynchage, et condamnant à des peines de cinq ans de prison ou à une amende de 1.200 livres sterling, tout policier ou tout magistrat qui négligerait de prendre les précautions nécessaires pour empêcher qu'un prisonnier soit lynché.

M. André Escoffier (Drôme), et plusieurs de ses collègues, ont déposé une proposition de loi tendant à reporter le chômage du fer au 11 novembre, et à instituer une fête nationale pour commémorer l'anniversaire de la signature de l'armistice.

Les Conférences du Comité d'Action Régionaliste

LA VIE EXTÉRIEURE EN FLANDRE AU MOYEN-AGE

Kermesses, jeux populaires cavalcades et processions

par M. le vicomte Henri Davignon

A ROUBAIX

Samedi, devant l'auditoire habituel, salle du Central-Ciné-Théâtre, a été donnée par M. le vicomte Henri Davignon, la cinquième conférence sur l'Histoire de la Flandre.

Romancier distingué et très apprécié, M. Henri Davignon doit surtout sa renommée à l'étude approfondie des mœurs des Flamands et Wallons, qui constituent les principaux héros de ses romans. Grâce à une psychologie profonde, M. Henri Davignon est arrivé à aimer plus que tout autre son pays. Cette affection déborde dans un des livres les plus récents de l'auteur : « Le visage de mon pays ».

S'il est un romancier très apprécié, M. Henri Davignon est aussi un fin causeur, possédant une dialectique très riche et des plus pures. Aussi, ce fut un plaisir très grand que de l'entendre parler des « jeux et divertissements populaires de la vieille Flandre ».

La réunion était présidée par le sympathique docteur H. Butruille, chevalier de la Légion d'honneur, président du Nord-Touriste qui présenta délicatement le conférencier.

De suite, M. Davignon entre dans le vif de son sujet, en déclarant, après un historien belge, que, par sa nature, le Flamand aime avant tout à vivre dehors. C'est pourquoi il recherche toutes les manifestations extérieures, qu'elles soient kermesses, processions ou jeux populaires.

Aussi loin que l'on remonte, on remarque que la joie de vivre est reliée à la religion. En effet, les kermesses flamandes ou les ducasses wallonnes étaient organisées lors de la fête patronale du Saint honoré dans la commune.

Dès le matin, la foule était en liesse. De toutes parts, accouraient villageois et citadins. Il y avait d'abord la procession traditionnelle du Saint, patron de la paroisse, au cours de laquelle s'extériorise la foi religieuse des assistants. Après la fête, comme le grand air avait aiguisé les appétits, chacun mangeait force viandes et buvait force vins et bières. Puis avaient lieu les jeux, dont quelques-uns subsistent encore chez nous, tels les jeux de boule, de quilles, de tir à l'arc et à l'arbalète. Enfin, le soir venu, on se livrait à la danse. Teniers, Jordaens, Rubens, ont reproduit, dans leurs tableaux, les sauteries en honneur à l'époque.

Vers le milieu du XVIe siècle, au cours des réjouissances de la journée, on organisa des représentations parfois naïves, dont l'initiative revenait surtout aux Chambres de Rhétorique.

Ces fêtes, purement organisées tout d'abord dans un esprit religieux, devinrent peu à peu profanes ; dès lors on remarqua les cavalcades, fastueuses bien souvent.

Certaines restent célèbres.

Parmi les processions qui eurent toujours le plus d'attrait et qui d'ailleurs, se continuent, il faut signaler celle du Saint-Sang à Bruges, celle de la Pénitence, à Furnes. Celle d'Ypres, qui commémore l'échec du siège de cette ville par les Anglais et les Gantois alliés en 1383, n'a pas repris depuis la guerre.

Les jeux que nous ont conservés les estampes, M. Davignon les fait passer sur l'écran.

A ces jeux prennent part villageois et bourgeois; les princes et même les rois ne dédaignent pas de s'y montrer. C'est ainsi, qu'en 1615, l'archiduchesse Isabelle abattit d'une flèche un oiseau posté sur la flèche de l'église du Sablon de Bruxelles et remporta le prix de 25.000 florins.

Lors des festivités, les Chambres de Rhétorique organisaient des concours de poésie, des représentations de « mystères » et plus tard de scènes diverses.

La politique utilisa ces fêtes et rien ne fut négligé par certains princes pour étaler leur puissance dans un déploiement de luxe.

De nouveau, passent sur l'écran des reproductions d'estampes et de tableaux représentant les fêtes et processions.

En concluant, M. Davignon parle de l'attachement des Flamands à leurs traditions; une preuve historique en est donnée par la révolution brabançonne. Le peuple flamand veut garder sa volonté sa liberté et sa force.

A TOURCOING

Sous les auspices du Comité d'action régionaliste, dans la salle de la Maison des Œuvres, M. Henri Davignon a donné, samedi soir, avec le même succès la conférence qu'il fit au cours de l'après-midi à Roubaix.

Au premier rang de l'assistance, aux côtés de M. Thaune, consul de Belgique, qui présidait la réunion, on remarquait M. Eugène Delepoulle, président du Comité; Mme Reboux, directrice du « Journal de Roubaix »; François Flipo, président du Tribunal de commerce, etc.

En termes sympathiques, M. Delepoulle présenta le distingué conférencier:

Vous portez un grand nom, dit-il, un nom que la France entoure d'une vénération profonde par votre père qui, le 2 août 1914, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères de Belgique, signa la fière réponse de la Belgique à l'Allemagne.

Ce geste héroïque entraîna pour votre pays de grandes ruines matérielles, mais il lui apporta la merveilleuse aurédie dont il resplendira à jamais. En défendant sa liberté, la Belgique a forcé l'admiration de tous et c'est aussi sur les destinées de la France que ce grand acte de 1914 exerça une influence décisive qui permit la bataille de Liége et prépara ainsi la victoire de la Marne.

Nous conserverons, ajouta M. Delepoulle, de votre père un souvenir ému. La France est une grande dame aux sentiments généreux, elle n'oublie jamais ses véritables amis. Nous sommes heureux de vous le redire et de le redire à M. Thaune qui nous fait encore l'honneur de présider notre réunion et qui a bien connu et tant apprécié M. Davignon pendant sa longue carrière.

Après ce regard sur le passé, laissez-moi parler un peu de vous qui continuez si bien les traditions de famille. Vous êtes un artiste, un lettré, mais encore un grand patriote; vous travaillez à la gloire de votre pays et nous sentons aussi à une foule de détails que vous nous aimez.

La culture française vous attire, vous charme, vous retient; notre langue est la vôtre, vous êtes donc un ami et nous vous remercions de nous faire jouir de votre talent. Vous allez nous apprendre à jouer, à danser comme le faisaient nos ancêtres. Nous vous savons un gré infini de ressusciter ces bonnes vieilles choses. Nous avons le goût de ces évocations qui dressent devant nous les mœurs du passé et — qui sait — grâce au charme et à la persuasion de votre langage,